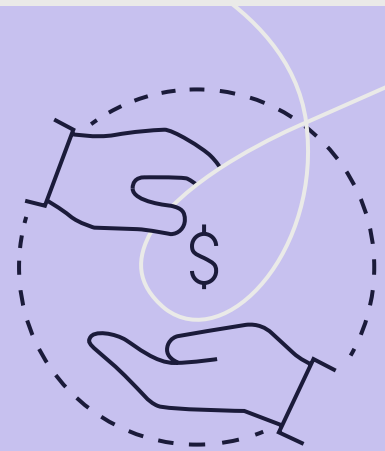


# Pistes d'action pour un programme d'aide financière actualisé et structurant



## Pour les directions et gestionnaires d'établissements

- Augmenter les budgets alloués pour les **ressources humaines et matérielles des bureaux de l'aide financière dans les établissements**, incluant le personnel technique et professionnel, pour répondre aux besoins complexes de la population étudiante.
- **Consolider les canaux de communication entre les différents secteurs, services et directions** qui touchent directement ou indirectement à l'aide financière aux études (services de placement des stages, services psychologiques, services administratifs pour la population étudiante internationale, etc.).
- Désigner une **personne répondante sur la question de l'accessibilité financière pour siéger à un comité de la réussite** de l'établissement, afin de tenir davantage compte de ce déterminant de la réussite.
- Assurer une **meilleure communication** entre le personnel du programme d'aide financière et le personnel gérant les concours de bourses, le dépannage et d'autres formes d'aide.
- Développer l'offre de bourses des établissements en **axant sur l'accessibilité et la persévérance aux études** (Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec, 2022).
- Mener davantage de **travaux de recherche institutionnelle sur les réformes possibles du programme d'AFE**, notamment l'impact des prêts sur la persévérance ou sur la pertinence de la structure actuelle d'aide (Bouchard St-Amant, 2020).